



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

21 SEP. 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

SODEVAM

14 bis Boulevard Paixhans
CS 50584
57011 METZ Cedex01

Affaire suivie par :

Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du lotissement " La Forêt " de 48 lots à KEDANGE-SUR-CANNER – Cascade n° 57-2018-00333

Accord avant le délai de 2 mois

P.J : Dossier de déclaration + Note complémentaire
Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur,

Suite à la réception des compléments demandés par mon courrier du 31 juillet 2018 et après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **Gestion des eaux pluviales du projet de lotissement " La Forêt " de 48 lots à KEDANGE-SUR-CANNER**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 31 juillet 2018, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de KEDANGE-SUR-CANNER où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

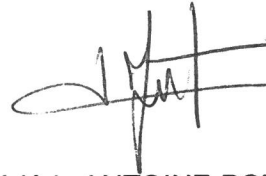
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- M. le Maire de
57920 KEDANGE-SUR-KANNER

- Bureau d'Etude INFRA SERVICES
55B, Rue Gaston Boulet
Bapeaume les Rouen
76380 CANTELEU

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau



Valérie ANTOINE-POTIER